

Le Président

Madame Marisol TOURAINE

Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
Ministère de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Paris, le 10 décembre 2013

N.Réf. FV/GV/FM/IA 13-428

Objet : Financement des soins de suite et de réadaptation

Madame la Ministre,

Le secteur des soins de suite et de réadaptation pâtit d'un modèle de financement obsolète qui pénalise les établissements publics.

La FHF participe activement aux différents groupes de travail animés par la DGOS et par l'ATIH sur ce thème.

Aujourd'hui, les professionnels de terrain affirment la nécessité d'introduire un modèle de financement dynamique, prenant en compte l'activité mais également la diversité des plateaux techniques et appareillages, sans négliger les spécificités liées aux secteurs gériatrique, pédiatrique ou à la prise en charge de la dépendance et de la précarité.

C'est pourquoi, la FHF souhaite que soit introduit, dès mars 2015, un financement à la journée pondérée dont les tarifs seraient construits sur la base de l'enveloppe SSR public 2014 ajustée du taux de progression de l'ONDAM.

Ce modèle permettrait aux établissements publics de constituer un secteur de soins de suite et de réadaptation actif et répondant aux besoins de la population tout en tenant compte des dispersions de coûts observés sur des séjours ayant reçu le même codage.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Frédéric VALLETOUX

